

Nos engagements La Charte de l'esprit piscine

- 1. Réaliser une étude personnalisée pour chaque projet
- 2. Assurer la maîtrise d'oeuvre d'un marché unique
- 3. Respecter une procédure de vente rigoureuse Devis détaillé, Bon de commande, PV d'implantation, PV de réception...
- 4. Construire dans les règles de l'art
- 5. Justifier d'une qualification professionnelle piscine
- 6. Souscrire une assurance décennale construction
- 7. Proposer le suivi et l'entretien des piscines réalisées



Nos engagements La Charte de l'esprit piscine

- 1. Réaliser une étude personnalisée pour chaque projet
- 2. Assurer la maîtrise d'oeuvre d'un marché unique
- 3. Respecter une procédure de vente rigoureuse Devis détaillé, Bon de commande, PV d'implantation, PV de réception...
- 4. Construire dans les règles de l'art
- 5. Justifier d'une qualification professionnelle piscine
- 6. Souscrire une assurance décennale construction
- 7. Proposer le suivi et l'entretien des piscines réalisées